

# La colère des retraités

## Les 16 millions de retraités ne sont pas des va-t-en-guerre et connaissent l'état des finances du pays

- Ils approuvent l'élargissement du financement de la protection sociale sur une base plus large comme Michel Rocard l'avait initié avec la création de la CSG.
- Ils comprennent le souci des pouvoirs publics d'améliorer le pouvoir d'achat des plus modestes.
- Ils approuvent l'intention du Président de bâtir un nouveau régime de retraite, applicable à tous, comme la CFR le demande depuis de nombreuses années.

## Mais ils refusent d'être discriminés et traités comme des citoyens de seconde zone

- Ils ne comprennent pas pourquoi la majorité d'entre eux devraient être les seuls à devoir acquitter une cotisation maladie spécifique alors qu'elle est supprimée pour les autres et que le coût final de leur complémentaire santé est trois fois plus élevé que pour les actifs.
- Ils ne comprennent pas pourquoi, alors que le pouvoir d'achat du reste de la population est amélioré ou au minimum maintenu, l'augmentation du taux de la CSG se traduit pour la majorité d'entre eux par une amputation de leur pouvoir d'achat.
- Ils rappellent que pour eux, ces amputations, s'additionnent depuis des années sans espoir de « retour à meilleure fortune ». **Pour eux, l'amputation est définitive et cumulative.**

## La Confédération Française des Retraités rappelle les revendications de son 1,5 million d'adhérents.

- **Supprimer la cotisation maladie** sur les retraites complémentaires des anciens salariés comme elle l'a été pour les actifs.
- Permettre aux retraités de **déduire de leur revenu imposable la moitié de leur cotisation de complémentaire santé** comme cela est permis aux actifs.